UNE EXCELLENTE ŒUVRE SOCIALE

Nous apprenons qu'une société anonyme, au capital de 1.500.000 francs formé par 3.000 actions de 500 fr., ayant pour but la constructiondo maisons isothermiques, est en voie de constitution. Cette société a obtenu de M. Feuillette, inventeur, chevalier de la Légion d'honneur, la licence de son brevet d'invention pour la construction de maisons définitives, confortables et procurant une économie insoupçonnée.

La construction de maisons de tous types répond à un besoin absolument urgent, mais les hauts prix pratiqués, quant à présent, en rendaient l'exécution impraticable. En employant le système de M. Feuillette, tout en bâtissant une maison coquette, durable, salubre, ayant une température fraîche en été, tiède en hiver, on arrive à une économie très importante, le prix des murs en maçonnerie, représentant le double du prix des murs de paille, base de ce système de constructions.

Les fondations, sont elles-mêmes simplifiées, le poids de ces murs étant très réduit.

La stabilité des murs est parfaite, car après un été très chaud, et un hiver humide et froid, aucune fissure ne s'est produite dans les enduits intérieurs et extérieurs des maisons actuellement construites.

Dans l'ossature faite de bois de première qualité, sont posés des blocs de paille pressée: lorsque les blocs sont placés entre les poteaux de l'ossature, un réseau de fils de fer et de grillage métallique enveloppe et rend solidaire le tout. Un enduit, de ciment à l'extérieur, de plâtre à l'intérieur, recouvre toutes les surfaces.

Pour la couverture, on peut employer les tuiles, ardoises, etc. Quant aux menuiseries intérieures, vitrerie, et tous détails de construction, ils sont identiques à ceux des habitations courantes.

Une très grande rapidité dans la construction est attrayante: une maison ouvrière construite à Montargis, était habitée six semaines après le commencement des travaux.

Les risques d'incendie sont nuls, deux importantes Compagnies d'assurances françaises, assurant ces constructions au même taux que les maisons ordinaires.

Le législateur, bienveillant pour les constructions de maisons nouvelles les exonère d'impôts, pendant quinze ans.

La société a la promesse formelle, de la part d'une seule société, de la construction d'une cité ouvrière de 96 maisons, et nul doute que, dès sa constitution, elle n'enregistre de nombreuses commandes.

Les risques financiers sont nuls, car elle n'exécutera que les travaux qui lui seront confiés, sur lesquels elle prendra son bénéfice.

Un vaste programme, tant au point de vue financier, que social, est donc ouvert à la Société des Constructions économiques du Nord.

Le Conseil d'administration est composé de M. Emile Feuillette, inventeur, chevalier de la Légion d'honneur; du docteur Caujolle, officier de la Légion d'honneur; de M. Albert Bouvy fils, architecte, etc.

Les souscriptions sont reçues au siège, 42, rue Saint-Georges, Roubaix (1er étage, téléph. 14.61), où tous renseignements seront fournis à ceux qui voudront bien s'intéresser à cette affaire.

CHRONIQUE ÉLECTORALE
CANDIDATS AU CONSEIL GENERAL

Canton de Tourcoing-Sud. — On annonce que M. Fouquet-Lelong, conseiller général sortant, républicain, se représente aux suffrages des électeurs du canton de Tourcoing-Sud.

La Compagnie belge des Wagons-Lits contre l'Etat allemand

Genève, 3 mai. — Aujourd'hui a commencé le procès intenté à l'Etat allemand par la Société Belge de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits. Cette Compagnie réclame la restitution en nature de toutes les voitures qui lui furent enlevées pendant la guerre, l'indemnisation totale du préjudice souffert et la reconstitution intégrale de la filiale. Ces revendications roulent sur 100 millions de francs belges.

M. Paul Hymans, avocat de la Compagnie des Wagons-Lits, a commencé sa plaidoirie. Les débats dureront probablement dix jours.

LES VENTES DE LAINES A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 3 mai. — **Animation croissante. Mérinos, croisés fins et moyens, 5 p. c. en hausse.**

LA PARFUMERIE HOUBIGANT

se doit d'attirer votre attention sur la nouvelle présentation de ses **LOTIONS**, créée à l'usage des salons de coiffure. Toutes les **FRICTIONS HOUBIGAND** («Le Temps des Lilas», «Quelques Fleurs», «Le Parfum Idéal», «Mon Boudoir», «Fougère Royale», etc....) seront contenues, dorénavant, dans un flacon muni d'une capsule de garantie et renfermant la dose nécessaire pour une friction.

La capsule de garantie, déchirée par le coiffeur, au moment de l'usage, supprime les inconvénients du flacon trop longtemps débouché, et assure l'authenticité du produit. 90175

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 4 MAI:

Aujourd'hui, sainte Monique; demain, saint Augustin.

124e jour de l'année.

Soleil: Lever, à 5 h. 27; coucher, à 20 h. 09.

Lune: Nouvelle du 26. Premier quartier le 4.

Caisse d'Epargne, séance de versements et de remboursements de 9 h. à 10 h. 30.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 mai: *Vents modérés ou assez forts d'Ouest à Nord-Ouest; ciel couvert avec pluies, devenant nuageux, à éclaircies et à averses. Temps frais.* Le minimum de température sera d'environ plus 5°.

A 15 h., Hippodrome: Cirque Hoste.
A 20 h., Hippodrome: Cirque Hoste.
A 20 h. 30, Casino-Théâtre: «Rêve de Valse».

LES ÉLECTIONS au Tribunal de Commerce

Scrutin de Ballottage du 7 mai

Fédération des Syndicats Commerciaux Détaillants de Roubaix et ses cantons

CANDIDATS

URNE 3. — *Quatre juges suppléants*

MM. LOUIS FOÉLIX, président du Syndicat des Débitants de Boissons de Roubaix et ses Cantons.
FRANÇOIS LESCRENIER, entrepreneur de Bâtiments.
DAVID HIRSCH, confectionneur.
ODILON DUPUIS, agent d'Assurances.

Les bureaux de vote sont les suivants:

Rue Decrème, école de garçons, pour le canton Est; rue de l'Omnelet, école de filles, pour le canton Nord; rue du Grand-Chemin, 45, (Palais de Justice), pour le canton Ouest.

Le scrutin s'ouvrira à 10 heures du matin et se fermera à 4 heures du soir.

Les électeurs qui auraient égaré leur carte peuvent néanmoins prendre part au vote, s'ils se font accompagner de deux témoins.

Une prochaine séance du Conseil municipal

Une séance du Conseil municipal se tiendra à l'Hôtel de Ville, le vendredi 5 mai, à 18 h. Ordre du jour:

I. — **COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION**

Comptabilité communale: Dépenses imprévues, exercices 1921; Dépenses imprévues, exercice 1922; Exercice 1921, compte administratif du maire; Exercice 1921, compte de gestion du receveur municipal; Exercice 1922, budget supplémentaire. — Budget primitif de 1922: Avance d'équilibre pour les recettes et dépenses extraordinaires; contrat à passer avec le Crédit Foncier de France.

II. — **RAPPORTS DES COMMISSIONS**

Bâtiments municipaux: Halles Centrales: révision de la toiture en zinc, cahier des charges d'adjudication, approbation; — Voirie municipale: Société Roubaisienne d'Eclairage, 7e avenant à la convention (électricité); — Fusion des trois Compagnies de Tramways: «Electriques Lille-Roubaix-Tourcoing», «Tramways de Roubaix-Tourcoing», et «Tramways d'Armentières»; modification de la convention; — Comptabilité communale: Exercice 1922, budget primitif, modifications; — Emprunts et dettes: Emprunts contractés sous création préalable des ressources afférentes au paiement des intérêts et de l'amortissement, vote de centimes additionnels nécessaires; — Subventions et subsides: Fédération des Amicales laïques; augmentation de la subvention annuelle; — Fédération des Amicales laïques; subvention pour célébration du 25e anniversaire de sa fondation et l'inauguration du Foyer des Amicales; — Demande de remboursé à l'institution des sourdes-muettes de Lille, en faveur de la jeune Marie Coussement, 7 ans, sourde-muette; — Instruction publique: Allocation d'ancienneté au personnel enseignant; — Contentieux: Association de bienfaisance protestante de Roubaix; reconnaissance d'utilité publique; — Club Hippique de Roubaix; reconnaissance d'utilité publique; — Nouvel Hôtel des Postes; convention avec l'Etat en vue de l'érection du nouvel Hôtel des Postes; — Abattoir communal: Installation frigorifique; règlement et tarif; — Assistance publique: Hospices: acquisition d'une parcelle de terrain; — Bureau de bienfaisance: Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1921; — Budget supplémentaire de l'exercice 1922; — Crédit municipal Roubaisien: Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1921; Caisse de Crédit Municipal Roubaisien: Budget primitif de l'exercice 1922; approbation.

LE NOUVEL HOTEL DES POSTES

Les travaux commenceront en Août. — L'inauguration au Printemps de 1924. Il coûtera sept millions

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, entretenu nos lecteurs du projet de construction d'un nouvel Hôtel des Postes, destiné à remplacer l'incommode et vétuste immeuble de la rue du Curé. Le nouvel immeuble doit s'élever entre les rues de l'Union et de la Sagesse, sur le «carré des Halles».

Le terrain, d'une surface de 1.200 mètres carrés environ, a été cédé par la ville à l'Etat, et particularité curieuse, il se trouve être le centre géométrique de Roubaix. Les plans viennent d'être établis par l'architecte du Gouvernement et des P.T.T.

Vaste et pratique, pourvue des derniers perfectionnements du confort moderne, la nouvelle construction promet d'être digne de notre ville, qu'elle contribuera, d'ailleurs à embellir. Elle sera du style flamand, bâtie en briques et en pierres, et surmontée d'un gracieux campanile, dont la girouette tournera à 62 mètres du sol, dominant ainsi tous les édifices de Roubaix. Une horloge électrique, dont le cadran mesurera 3 mètres de diamètre, et un carillon y seront installés. L'heure sera rectifiée automatiquement par la Tour Eiffel.

La proximité d'une nappe d'eau souterraine a conduit à surélever le rez-de-chaussée, de façon à ce que le sol des caves soit complètement à l'abri des montées de la nappe. D'autre part, on aura ainsi un sous-sol largement éclairé. Celui-ci s'étendra sous toute la surface du bâtiment et comprendra la chaufferie, la soute à charbon, de vastes magasins, les remises des bicyclettes et les caves des appartements.

Au rez-de-chaussée, en façade, seront aménagés le grand hall du public et dix-huit guichets, les boîtes du commerce et les boîtes extérieures. A droite, on trouvera la salle du télégraphe et du téléphone de jour et de nuit; à gauche, les cabinets du receveur et du commis d'ordre; enfin, en arrière de la salle, du départ, et au fond, un passage pour les voitures, qui pourront traverser le bâtiment par une sorte de couloir.

Au premier étage, en façade et en retour sur la rue de l'Union seront installés les services de la distribution et, sur la rue de la Sagesse, le service télégraphique, la grande salle du télégraphe, d'une surface de 138 mètres carrés, le cabinet du receveur et la salle des facteurs.

Le service téléphonique trouvera place au 2e étage. Une vaste salle de 400 mètres de surface, donnant boulevard Gambetta, comprendra les organes tournants, connecteurs, sélecteurs et chercheurs de lignes, tandis que la droite du bâtiment sera occupée par le répartiteur et la gauche par les machines et les accumulateurs. L'administration des P.T.T. a décidé d'y installer le semi-automatique; mais l'architecte prévoit que cette installation ne sera pas terminée avant 1926.

Au troisième étage seront aménagées des salles pour le téléphone, la comptabilité téléphonique et le repos, ainsi que les appartements du receveur, sur la rue de l'Union, et du chef du centre, sur la rue de la Sagesse. Le quatrième, situé à la partie basse des combles est réservé pour les besoins futurs.

L'édifice sera chauffé à l'eau et éclairé à l'électricité. Des monte-charges électriques très puissants desserviront les quatre étages. Le service de secours contre l'incendie sera installé d'après les instructions reçues des sapeurs-pompiers de la ville.

Comme on le voit, l'administration des P.T.T. fera les choses grandement. Les dépenses prévues pour l'immeuble et le mobilier atteignent environ 4 millions et les installations télégraphiques, téléphoniques et autres se monteront à 3 millions, soit au total 7 millions. La campanile sera payé par la ville de Roubaix; une somme de 150.000 francs fut votée pour sa construction.

Naturellement de longs mois s'écouleront encore avant que ne soit occupée la nouvelle construction et l'Hôtel provisoire de la rue du Curé n'a pas terminé sa carrière. Les opérations de sondage ont cependant été achevées ces jours-ci. Les travaux de terrassement commenceront en août prochain et l'on espère que l'immeuble pourra être inauguré au printemps 1924.

Un Roubaisien est tué dans un accident d'auto à Flobecq

(HAINAUT)

Un pénible accident d'auto vient de coûter la vie à un de nos concitoyens, M. Georges Deldalle, 47 ans, carrossier, rue du Grand-Chemin, 119.

M. Deldalle avait quitté Roubaix mardi matin. Il conduisait son frère, malade, dans une clinique belge. C'est en revenant mardi soir, en compagnie de son chauffeur, que se produisit l'accident.

A 500 mètres environ de Flobecq, à la lisière du bois du hameau de Clabecq, dans un brusque virage, un pneu éclata. La voiture se renversa, entraînant sous elle les deux occupants. Le chauffeur se releva indemne; il n'en fut pas de même de M. Deldalle, qui gisait inanimé, la poitrine défoncée.

Des témoins de l'accident le transportèrent dans un châlet voisin, où il reçut les soins de M. le docteur Nouille, d'Ellezeele. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, M. Deldalle expirait une heure après.

On devine la douleur de son épouse infortunée, qui reste veuve avec une fillette de onze ans. Prévenue avec tous les ménagements possibles, Mme Deldalle s'est rendue aussitôt à Flobecq.

Le corps de M. Deldalle a été ramené à Roubaix dans la journée de mercredi.

Le transfert de bureaux à la Mairie

En vue d'une disposition plus rationelle et plus pratique, à la fois, des services de la Mairie, divers changements vont être opérés dans les bureaux de l'Hôtel de Ville. Le projet, qui va incessamment être réalisé, a aussi pour but de libérer le bâtiment central. Tous les services municipaux seront donc concentrés dans l'annexe, avec entrée par la rue Neuve.

La répartition se fera de la façon suivante: au rez-de-chaussée, la police et la sûreté; au premier étage, l'octroi; au second, les services du Secrétariat: administration, comptabilité, état-civil, bureau militaire; au troisième, la voirie, le service du bâtiment, etc.

Le bureau militaire, qui se trouve actuellement à droite dans le bâtiment central sera de nouveau affecté aux adjudications, tandis que les bureaux de l'Etat-civil seront réservés. On connaît l'intention de M. Weerts de léguer à la ville son musée de peinture. Dans le cas où il mettrait ce projet à exécution, c'est dans la vaste salle de l'Etat-civil, aménagée pour les recevoir, que seraient exposés les tableaux du grand maître roubaisien.

Ces diverses transformations se feront progressivement et ne seront achevées que dans plusieurs mois.

Si l'on considère, qu'en cas de naissance, mariage ou décès, la grande majorité des déclarants devaient, après être passés au bureau de l'Etat-civil, se rendre dans l'un quelconque des services du Secrétariat, on conviendra que la nouvelle disposition procurera des avantages appréciables.

La circulation sur la Grand'Place

L'arrêté de M. le Maire de Roubaix, relatif à la circulation sur la Grand'Place, et que nous avons reproduit in-extenso dans notre numéro du 21 avril, est entré en vigueur depuis le 1er mai.

Des lignes à la chaux ont été tracées dans tous les sens sur la Place et des flèches indiquent aux cyclistes et aux conducteurs d'autos ou de voitures la direction à suivre. Des agents de service sont d'ailleurs postés en plusieurs endroits et s'emploient à faire observer le nouveau règlement, qui n'est pas encore connu de tout le monde.

LE FESTIVAL AMEDÉE PROUVOST ET LE GRAND CONCOURS LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA «MUSE DE NADAUD». — D'accord avec le «Comité du Monument Amédée Prouvost», la «Muse de Nadaud» a décidé de reporter à fin juin (avant les vacances) le festival qu'elle organise en l'honneur du poète roubaisien et au cours duquel seront décernés les prix aux lauréats de son grand concours littéraire et musical. La date de clôture du concours, qui était fixée au 30 avril, est de ce fait reportée au 10 juin.

La «Muse de Nadaud» heureuse des marques de sympathie et d'encouragement que les sociétés de la ville lui donnent à l'occasion de cette manifestation, se fait un devoir de signaler que le «Choral Nadaud», président M. Jean Selle; les «Sauveteurs du Nord» (section de Roubaix), président M. Alfred Vliquin; l'«Amicale Photo», président M. Leduc; M. X..., un numismate roubaisien; la «Nouvelle Fauvette», revue littéraire et artistique de Roubaix, ont offert chacun une plaquette artistique en bronze destinée aux lauréats du concours. Le même geste a été décidé par d'autres sociétés et groupements dont nous reparlerons.

RUE DU VIEIL-ABREUVOIR, 42. — A l'occasion de la **Réouverture du Magasin de Vins et Spiritueux** et pendant deux jours, les samedi 6 et dimanche 7 mai, **distribution de 1/2 bouteilles de «Frontilac» et «Bassyla»** à tous les acheteurs de 10 et 20 fr. de marchandises. Produits de 1er choix. Prix sans concurrence. 90194

MORT DE M. JULIEN COUTELLIER, ANCIEN ADJOINT AU MAIRE. — Nous apprenons la mort de M. Julien Coutellier, décédé à l'âge de 78 ans, en son domicile, rue Paul-Bert, 11.

Le défunt avait été membre de l'Administration municipale de M. Henri Carrette, dont il fut adjoint durant 8 ans.

M. Coutellier avait fait la campagne de 1870-871. Ses funérailles auront lieu, samedi, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur.

DANS TOUTE MAISON BIEN TENUE où l'on a le souci d'établir la somme de travail qu'il faut donner chaque jour, on trouvera le **«PRATIC MEUBLE»** qui met à la portée de la main en supprimant toutes les courses inutiles tout ce qui est nécessaire à la ménagère pour la préparation d'une bonne cuisine.

En vente chez M. Aristide Desquesnes, 101, rue de Tourcoing, Roubaix, au prix de 450 francs sur wagon.

En vente chez: Monsieur Numa Hardy, Grande-Rue, 90, Roubaix. — «Au Vieux Chêne», rue Esquermoise, 74, Lille. 89201

A LA LIGUE D'UNION REPUBLICAINE. — Une réunion privée se tiendra au Café Jules Dekyvère, 1, place d'Amiens, le jeudi 4 mai, à 20 h. 30. M. Fernand Motte y prendra la parole.

VINGT LITRES de lait **absolument pur** seront mis chaque matin, à partir de mardi 16 mai, à 11 heures, à la disposition des enfants au-dessous de 18 mois, dans le quartier du Sacré-Cœur.

Prière aux mères de famille qui désirent se faire inscrire, de passer 14, rue de l'Union, entre 10 et 11 h. du matin, où tous les renseignements leur seront donnés.

HALLE FLIPO: Jambons cuits (qualité extra) 10 fr. Beurre extra fin, 10.50. Très beaux biscuits 7 et 8 fr. Hollande gras, extra, 6 fr.; très vieux, 8 fr. Gruyère, Chester, Camembert, etc. Voir prix Pain d'épices pur miel, 3.50. Confitures, 2.95. Bon vin, 1.75. 90203d

MORT DES SUITES DE SES BLESSURES. — On annonce la mort de M. Georges Bruynswyck, décédé des suites de ses blessures, en son domicile, 71, rue Charlemagne.

L'U.N.M.R. convoque ses membres aux funérailles qui auront lieu jeudi à 8 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth.

PRIME GRATUITE donnée avec les cafés renommés de la Compagnie Havraise, Grande-Rue. Prix et qualité incomparables. 82312

LA MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE HAUTE-SILÉSIE vient d'être attribuée au sergent Paul Dollinger, dont la famille demeure rue Pellart, 181. Le sergent Dollinger, engagé de classe 1919, a été pendant deux ans, attaché à l'Etat-Major des troupes alliées en Haute-Silésie et se trouve actuellement dans un régiment d'aviation à Marseille.

L'EXPOSITION CANINE. — On nous prie d'insérer:

Le Comité a décidé de prendre les inscriptions jusque dimanche à 18 heures, dernière limite.

De nouveaux prix d'honeur, parmi lesquels les médailles offertes par le Ministère de l'Agriculture, le Kinos-Club Liégeois, le Club Saint-Hubert du Nord et les sociétés de dressage de la région, sont venus s'ajouter à ceux précédemment reçus.

S'adresser pour renseignements, 79, rue Saint-Joseph, à Roubaix, ou 50, quai de l'Ouest, à Lille.

ACHETEUR DE LAINES. — Jeune homme bonne famille, libéré service militaire, connaissant l'anglais, désirant devenir acheteur, cherche à entrer dans maison de négoce ou industrielle, au besoin ferait contrat de durée. Ecrire V. K. H. B. au bureau du journal. 88594

RENVERSÉE PAR UNE AUTO. — Un accident d'automobile s'est produit, mardi, vers 14 h. 30, Grand'Place, en face de l'Hôtel de France. Mme Bédeur-Prouvost, 28 ans, demeurant rue de la Halle, cour Delplanque, a été renversée par une auto que le conducteur faisait reculer. Relevée immédiatement par M. Léon Margie, négociant en vins, à Meynac (Corrèze), qui pilotait l'auto, elle se plaignait de douleurs au côté droit. M. Margie la conduisit chez M. le docteur Bernard qui déclara que sauf complications — la blessée devant bientôt être mère — son état n'était pas grave.

Une enquête a été ouverte par M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort, à l'âge de 89 ans, de M. Abel Pontivy, ancien maître-couvreur, demeurant 275, rue de Lannoy. Ses funérailles auront lieu le samedi 6 mai, à 9 h. 30, en l'église Saint-Michel.

LES FUNÉRAILLES DE M. EMILE TERSY. — Les membres de la Société des Anciens Sous-Officiers Français sont convoqués en vue des funérailles de M. Emile Tersy, qui auront lieu aujourd'hui jeudi, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES. — Aujourd'hui jeudi, 4 mai, de 10 à 11 h. du matin, séance de vaccinations publiques et gratuites, dans la salle des fêtes, rue de l'Hospice, 3.

AUTOMOBILISTES

VOUS QUI DESIREZ AVOIR VOTRE COMPTE

Il faut aller faire votre plein d'essence chez **Henri Delhuvenne, Grand Garage Central, 57, rue du Cœur-Joyeux, Tourcoing,** qui possède une pompe Eco. 90009

WASQUEHAL

UNE SCENE DE VIOLENCES DANS UN ESTAMINET. — Une plainte a été portée à la gendarmerie, par Mme Sainquentin, cafetière, 11, rue Sadi-Carnot, contre MM. Robert Vermeulen et Arthur Lefebvre.

Dimanche vers 21 h., ces deux jeunes gens sont entrés au café et se sont fait servir des consommations. A la suite d'une discussion, ils auraient lancé le contenu de leurs verres au visage de Mlle Emilienne Sainquentin, fille de la tenancière et auraient frappé un autre consommateur, qui leur faisait une observation.

Mme Sainquentin les ayant prié de se retirer, Arthur Lefebvre sortit, tandis que Robert Vermeulen, qui refusait, se voyait expulsé de force. Ce dernier revint à la charge quelques instants après, et trouvant porte close, il brisa plusieurs vitres, dont les éclats le blessèrent aux mains.

De l'enquête menée par la gendarmerie, il résulte que ces deux jeunes gens étaient alors en état d'ivresse. Ils reconnaissent, d'ailleurs, partiellement, les faits signalés par la patronne de l'estaminet.

MÉNAGÈRES soucieuses de votre santé et de vos intérêts, demandez **LA SIAMOISE,** chicorée extra de préparation spéciale. 86022

UN OUVRIER BLESSÉ AU POIGNET DROIT. — Un homme de peine, employé à la Filature du Nord, M. Jules Knockaert, 20 ans, rue du Tronval, 12, est tombé en chargeant des caisses sur un camion et s'est blessé au poignet droit. Douze jours de repos. Docteur Butin.

DISTRIBUTION DE SEMENCES. — Les habitants qui possèdent un jardin et qui n'ont pas encore de semences, peuvent en demander à la Mairie (2e guichet), à partir d'aujourd'hui, jeudi 4.

UN CHARRETIER BLESSÉ AU PIED. — Un charretier, M. Henri Bittebière, 38 ans, rue Magenta, 14, à Wattrelos, étant occupé à la ferme Fremeaux, lorsqu'en s'approchant de son véhicule, il eut le pied droit pris sous une roue. Le docteur Guidez a constaté plusieurs plaies au pied et a prescrit un repos de trois semaines.

COMME DU BEURRE
ERA AUX FRUITS D'ORIENT
MARGARINE
TOUJOURS LA MEILLEURE
On peut imiter sa publicité,
On ne peut égaler sa qualité. 88719

DERNIÈRE HEURE

A GÊNES

La France soutiendra les droits de la Belgique

La réunion du Conseil de Cabinet français

LE GOUVERNEMENT PLACE AU-DESSUS DE TOUT L'UNION AVEC LA BELGIQUE

Paris, 3 mai. — La réunion du Conseil de Cabinet a duré de 14 h. 30 à 18 h.

Au cours de cette longue délibération, l'accord n'a pas cessé de régner entre les membres du Gouvernement et le chef de la délégation française à Gênes.

Le communiqué officiel souligne d'ailleurs l'approbation complète donnée par ses collègues à M. Barthou, qui repartira à Gênes dès vendredi, emportant toute la confiance du Cabinet.

La délibération de cet après-midi a porté exclusivement sur l'incident soulevé à la Conférence de Gênes par le ministre des Affaires étrangères belge au sujet de la restitution des biens privés.

M. Louis Barthou a exposé au Conseil les phases successives de la négociation. De son côté, M. Poincaré l'a mis au courant des renseignements parvenus à Paris à ce sujet et qui n'avaient pas été portés à la connaissance du délégué français.

D'après certains bruits, en effet, des pourparlers seraient engagés à Gênes en vue du transfert à des sociétés britanniques ou autres de concessions exploitées antérieurement à la révolution par des ressortissants belges ou français. Les représentants de ces intérêts français ou belges en Russie s'émurent donc de la facilité donnée par l'art. 6 du memorandum devenue l'art. 7 dans le texte définitif, d'opérer ce transfert au détriment des légitimes propriétaires.

Le Conseil des ministres belges, dans ces conditions, approuva pleinement ce matin, l'attitude de M. Jaspar et lui maintint ses instructions antérieures de ne pas signer le mémorandum.

En présence de ces faits nouveaux, ignorés jusque-là de M. Barthou, le Conseil de Cabinet français s'est trouvé unanime à décider qu'il confirmerait son attitude à celle de nos Alliés belges. Il a estimé en effet qu'au-dessus des questions économiques et d'organisation sociale, il fallait placer l'union avec la Belgique. Le Gouvernement actuel qui, au lendemain de la Conférence de Cannes, a marqué sa sympathie à nos alliés belges, en défendant contre son propre intérêt le respect de la priorité en matière de réparations, ne pouvait que soutenir à Gênes la reconnaissance des droits belges, d'ailleurs conformes aux intérêts français.

UNE NOUVELLE REUNION JEUDI

M. Poincaré n'acceptera pas de Conseil suprême

Demain matin, à 10 h., le Conseil de Cabinet tiendra une nouvelle séance consacrée à l'examen du projet de pacte de non-agression élaboré à Gênes et des garanties à y introduire.

L'après-midi, dans une dernière réunion, les ministres examineront les autres questions économiques qui peuvent être encore soulevées à Gênes. On peut considérer maintenant comme certain que M. Poincaré n'acceptera pas la réunion d'un Conseil suprême, avant l'échéance du 31 mai. M. Bergmann, du reste, vient de rentrer à Paris où l'on s'attend à ce qu'il fasse à la Commission des réparations des propositions au nom du Gouvernemeue allemand. Il serait donc de mauvaise méthode de faire chevaucher deux discussions parallèles sur le même sujet au Conseil suprême et à la C.D.R. qui est normalement compétente. Il semble même que pour les mêmes raisons, la discussion de tout projet d'emprunt international ou d'annulation des dettes interalliées serait considérée ici comme prématurée.

Les intérêts belges en Russie

Gênes, 3 mai. — L'incident survenu entre M. Jaspar et M. Lloyd George a donné un singulier regain d'actualité à la question des intérêts belges en Russie. Ces intérêts s'élèvent à trois milliards et demi de francs-or, valeur d'avant-guerre. Ils se décomposent approximativement ainsi: Rentes d'Etat ou de municipalité, 1 milliard; titres industriels, 2 milliards et demi.

Parmi les valeurs industrielles, une partie importante des titres seraient détenus par des établissements bancaires représentant la petite épargne. Les autres titres sont la propriété de firmes industrielles dont les principales ont leur siège à Bruxelles et à Anvers.

La résolution du Gouvernement français

L'IMPRESSION A GENES CHEZ LES ALLIÉS ET LES RUSSES

Gênes, 3 mai. — La résolution prise par le gouvernement français de ne pas se séparer de la Belgique dans les questions du mémorandum, n'a causé aucune surprise dans les milieux français et même alliés.

Pour la délégation belge comme pour la délégation française, la négociation est entre Paris et Bruxelles et non plus à Gênes, et l'on pense qu'il en sera encore ainsi pendant un jour ou deux.

Néanmoins, des conversations officieuses ont eu lieu aujourd'hui entre les délégués alliés *présents à Gênes.*

M. Lloyd George a reçu aujourd'hui MM. Jaspar et Schanzer à la villa Albertis. MM. Barrère et Bratiano ont conféré à la villa Raggio, mais ces conversations n'ont pu aboutir qu'à des résultats concrets, étant *donné la réserve dans laquelle* doivent se tenir au moins provisoirement les délégués belges et français touchant le memorandum.

Il se confirme que les Russes affectent de ne pas considérer le memorandum comme le dernier mot des puissances. Ils disent que le *préambule leur avait donné quelque espoir,* mais que le texte de l'arrangement lui-même les a entièrement déçus. Ils constatent qu'ils n'y ont trouvé ni crédits suffisants, ni la reconnaissance «de jure» de leur gouvernement. Il leur paraît que si le memorandum devait subir de nouvelles amputations de la part des puissances, la négociation russe serait définitivement compromise.

Entrevue de M. Barrère avec MM. Lloyd George et Schanzer

Gênes, 3 mai. — M. Barrère, qui remplace M. Barthou depuis le départ de ce dernier pour Paris, a eu dans la matinée une longue entrevue avec M. Lloyd George. Il s'est, d'autre part, entretenu dans l'après-midi avec M. Schanzer.

La remise du mémorandum à la délégation russe

ON S'ATTEND A DE NOUVELLES CONTRE PROPOSITIONS

Gênes, 3 mai. — Après la séance mouvementée de la sous-commission des affaires russes qui a eu lieu, hier, les experts ont de nouveau ajusté les textes arrêtés en séance. Leur travail s'est prolongé jusqu'à deux heures ce matin. La lettre d'envoi a été alors écrite et signée de la main de M. Schanzer, président de la sous-commission, puis un courrier spécial s'est rendu à San Margharita, en automobile, où, à 5 h. du matin, le mémorandum était remis au secrétariat de la délégation russe.

La délégation russe procède, aujourd'hui, à l'examen des conditions de la sous-commission.

Le secret le plus absolu est gardé sur les intentions de la délégation. Les impressions que l'on recueille dans les milieux russes de la Conférence sont assez contradictoires. On déclare que l'opinion communiste de Moscou est très montée contre la diplomatie de Tchitchérine et de ses collaborateurs qu'on trouve trop favorable aux Alliés. Des manifestations populaires auraient même eu lieu hier, à Moscou, pour faire pression sur le gouvernement des Soviets.

On est conduit à croire encore devant les informations et les impressions de ces derniers jours, que les Russes n'accepteront ni ne refuseront, a priori, les conditions du memorandum et vont s'efforcer de mettre en avant de nouvelles contre-propositions.

On n'attend pas de réponse de leur part, avant deux ou trois jours; aussi prévoit-on une certaine détente dans les travaux et l'atmosphère de la Conférence.

M. Lloyd George fait annoncer qu'il ira se promener jeudi dans l'après-midi sur la Riviera italienne. La vérité est que l'attention de tous à la Conférence de Gênes est portée vers le Conseil du gouvernement français dont on attend les résolutions avec le plus grand intérêt.

Les accords pour le pétrole

LES SOVIETS ET LES COMPAGNIES ANGLO-HOLLANDAISES SONT PRÊTS A TRAITER.

Gênes, 3 mai. — Avec acharnement, les intéressés, Rakowski et M. Boyle démentent la signature d'un accord entre la «Shell», la «Royal Dutch» et les Soviets. «Si un accord avec la «Shell» existe, s'est écrié dédaigneusement M. Lloyd George, le Gouvernement britannique y est étranger. Il s'agit de gens aventureux qui font des affaires pour leur propre compte.»

D'après le «Times», à la Compagnie «Shell» à Londres, on ne peut obtenir ni confirmation, ni démenti.

Le «Financial Times» pense qu'un accord préliminaire a été conclu entre les représentants du gouvernement russe et le groupe Shell, quoique sans aucun doute, le plan tel qu'il est actuellement présenté dans ses grandes lignes par les télégrammes de Gênes, sera considérablement modifié lorsque ces dispositions réelles seront publiées.

Or, voici ce que nous pouvons affirmer. Les intérêts pris dans les régions pétrolifères russes par la «Shell» et la «Royal Dutch» sont ici le secret de Polichinelle. Krassine reconnaît d'ailleurs que les Anglais ont parfaitement compris son schéma et sont disposés à traiter. De leur côté, les Hollandais, nous dit-on, ont trouvé une base d'entente avec les Soviets. Tout est prêt pour un échange de signatures avec la «Shell» anglaise et la «Royal Dutch» hollandaise, mais comme il s'agit de ne pas mécontenter l'Amérique, on y met des formes.

M. Millerand a quitté l'Afrique

Bizerte, 3 mai. — Au banquet offert par la municipalité, M. Millerand a prononcé un discours dans lequel, après avoir célébré l'union de la France et de la Tunisie, il a montré la nécessité de la collaboration franco-indigène pour la colonisation française dans l'Afrique du Nord. Il est absolument nécessaire, dit-il, que toutes les ressources naturelles que la régence contient en si grand nombre, soient mises en œuvre.

Le Président de la République ajoute que la France, d'accord avec la Tunisie, ne permettra pas que ce port de Bizerte reste en vore quasiment inutile pour le commerce.

En terminant, M. Millerand rend hommage au Résident général de France à Tunis, dont la claire intelligence et la ferme volonté triompheront de toutes les difficultés, ainsi qu'au Bey, dont il loue la collaboration fidèle et le dévouement pour la France.

Le Président de la République et sa suite s'embarquent sur l'«Edgar-Quinet», qui lève l'ancre à 14 heures. Le Président, debout sur la passerelle, est longuement acclamé par la population massée sur les quais.

Une affaire d'espionnage au profit des Soviets russes

Trois arrestations

Paris, 3 mai. — Une affaire d'espionnage vient d'être portée à la connaissance du Parquet de la Seine par la Sûreté générale.

A la suite d'une plainte du ministère de la Marine, la police aurait acquis la preuve que deux communistes et une femme se seraient procuré dans les arsenaux et dans divers milieux maritimes, les documents secrets ou confidentiels ou seulement des pièces et renseignements parus dans les publications spéciales sur la marine française. En outre, ils s'étaient renseignés sur les développements des navires français dans la Méditerranée pendant le temps qu'a duré le voyage du Président de la République dans l'Afrique du Nord.

L'ensemble de cette documentation a été transmis par les inculpés au gouvernement des Soviets à Moscou.

Les inculpés sont les nommés Henri Coudon, dit Méric, secrétaire de la section communiste d'Ivry, et François Bettemps, 34, rue de la Chapelle, à Paris, et l'amie de Coudon, Marthe Morissonnaud, 35 ans, arrêtée à Ivry.

Après un premier interrogatoire des trois inculpés par M. Jousselin, juge d'instruction, les hommes ont été écroués à la prison de la Santé et la femme à Saint-Lazare.

L'ACCIDENT DE CHEMIN DE FER DE RILLY

L'enquête

Arrestation du chef de gare et d'un facteur

Vouziers, 3 mai. — L'enquête judiciaire et administrative ayant établi que les signaux n'étaient pas fermés à l'arrivée du train de marchandises, et que le train de voyageurs n'était pas réglementairement couvert, la responsabilité du chef de gare et de l'aiguilleur se trouve gravement engagée. En conséquence, le chef de gare, M. *Gustave-Jean Lucier, 41 ans, marié et père* de cinq enfants, né à Chambert (Nièvre), a été inculpé d'homicide involontaire et de blessures involontaires, en vertu de l'article 19 paragraphe 2 de la loi du 15 juillet 1845. M. Augustin-J.-B. Champeau, 37 ans, facteur mixte de la gare de Rilly, mar